ÉCONOMIE

Les réformes de droite, les réformes de gauche

S'il y a aujourd'hui, dans les débats économiques, une notion dont l'utilisation s'est répandue et qui prête vraiment à équivoque c'est bien celle de réformes. Tout le monde parle, en effet, de réformes, toutes les écoles de pensée, de droite comme de gauche, revendiquent des réformes. Mais de quoi parle-t-on au juste ? C'est probablement cette notion de «troisième voie» de Tony Blair, l'ancien Premier ministre socialiste anglais, et celle de «fracture sociale», qui a fait gagner, à droite, Jacques Chirac en France lors de son avant-dernière élection présidentielle qui ont brouillé le sens du mot réformes et qui ont surtout brouillé le clivage gauche/droite qui distinguait les politiques économiques mises en œuvre et qui permettait leur lecture.

Depuis Tony Blair et le Jacques Chirac président de la République de 1998, la droite de manière générale est accusée par les puristes de faire du «libéralisme social». Mais la gauche aussi, pour sa part, déçoit ses orthodoxes qui lui reprochent de faire du «socialisme libéral». Comment y voir clair aujourd'hui surtout qu'en Europe, en Allemagne pour être plus précis, une coalition droite/gauche a gouverné et qu'en France, les centristes proposent des coalitions avec les libéraux purs et durs !

Le réformisme : «Qu'est-ce que c'est ?»

Les doctrines réformistes et leurs défenseurs refusent, contrairement aux penseurs révolutionnaires, la lutte des classes et la dictature du prolétariat. L'économie de marché libre et ouverte n'est pas rejetée, mais il faut la réguler, lui définir des règles du jeu en veillant à assurer un minimum de sécurité et de protection à tous ceux que le capitalisme (qui n'est pas à rejeter) laisse sur le bord de la route. Le réformisme est une vision mais surtout un programme d'action sous-tendu par une idéologie qui cherche à «construire sous l'égide de l'Etat, un compromis social entre les intérêts du marché et les intérêts du monde du travail» (Robert Castel). En France, et plus encore dans les pays nordiques d'Europe, le développement de l'économie s'est fait sous l'égide de l'Etat (et avec son action directe), qui a constamment cherché à établir un équilibre entre les exigences de productivité et de compétitivité des entreprises et les revendications des salariés. En France durant les «trente glorieuses» et sous l'éclairage gaulliste, planification et keynesianisme ont assuré une synergie entre la croissance économique et le progrès social. Une redistribution des fruits de la croissance a été assurée et a permis de maintenir la cohésion sociale, la cohésion de la nation. Les régimes étendus d'assurances contre les risques sociaux existaient en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, dans les pays d'Europe du Nord. Mais aujourd'hui est posée la question du financement de cette protection sociale, de cet Etat-providence qui est de plus en plus coûteux et qui obère les coûts de production des entreprises et donc leur compétitivité dans une économie mondialisée où règnent la compétition et la concurrence. De plus, à partir des années 80, se développe l'idée selon laquelle l'Etat, par ses régulations imposées, crée des obstacles au libre déploiement d'une dynamique économique qui ne peut être fondée que sur la concurrence et la compétitivité les plus fortes comme l'impose la mondialisation.

Les libéraux reprennent alors leur discours : ce n'est pas à l'Etat de piloter l'économie mais à l'entreprise de donner le sens de la marche. C'est l'entreprise qui crée la richesse et qui fabrique la croissance et c'est donc à elle d'imposer ses exigences pour gagner la bataille de la performance et de la rentabilité.

Il faut plus que jamais libérer le marché ! Les réformes sont alors aujourd'hui le mot d'ordre de la droite, eh bien oui ! Mais alors, des réformes pour lever tous les obstacles à la liberté d'entreprendre et de maximiser les profits. Les régulations extraéconomiques, les réglementations contraignantes, le droit procédurier : tout cela doit être démantelé. Voilà comment émerge et s'installe le réformisme de droite : le contrat doit remplacer la loi, l'impératif juridique doit céder sa place à la convention négociée. Le réformisme de droite vise à démanteler les droits sociaux et «à rogner les prérogatives de l'Etat social», tout en renforçant celles d'un «Etat gendarme».

La pensée de gauche renie bien évidemment ce genre de réformes mais ne peut nier dans le même temps que la nature de la protection sociale doit changer pour prendre en charge les nouvelles contraintes de la mondialisation et celles des nouveaux modes de compétition industrielle. La gauche ne pouvant plus défendre l'Etat social dans sa conception ancienne parle de plus en plus d'économie, de gestion économique et de performance et de rentabilité. Elle s'expose alors au risque du dérapage vers le «social libéralisme» et fait l'objet des coups de boutoir de l'ultra-gauche qui, elle, refuse toute notion de réformes. Le réformisme de gauche, née des nouvelles conditions de fonctionnement de l'économie mondiale, cherche à concilier la compétitivité économique (à laquelle la gauche ne peut échapper) et la solidarité sociale qui a un coût notamment pour les entreprises.

Assurer une sécurité sociale minimum garantie, à l'exemple du salaire minimum garanti ou la préservation des droits à la retraite : «droit d'être soigné lorsqu'on est malade, droit à un logement pour s'abriter, droit à l'éducation et à une formation permanente ...» Tout cela coûte de l'argent qu'il faut gagner par une croissance économique soutenue qu'elle même exige des progrès en compétitivité. Le réformisme de gauche consiste à chercher à concilier tous ces objectifs conflictuels : sans reprendre la nécessité de la lutte des classes ni la dictature du prolétariat, sans aller aux programmes de nationalisations massives et de centrale strict des grands groupes multinationaux, le réformisme de gauche doit veiller à maintenir un rôle économique actif de l'Etat mais dans le même temps, assurer les conditions favorables au bon fonctionnement des entreprises privées et veiller à ne pas obérer leur compétitivité — vaste programme. Dans le domaine social, ce qui distingue le réformisme de droite du réformisme de gauche, c'est «la distance qui existe entre une conception minimaliste et une conception exigeante des protections sociales».

Pour le réformisme de droite, la couverture des risques sociaux n'a pas à être assurée par l'Etat qui, pour le faire, doit recourir à plus d'impôts, mais doit consister en des prestations bien ciblées en direction des plus pauvres. Ceux qui ont

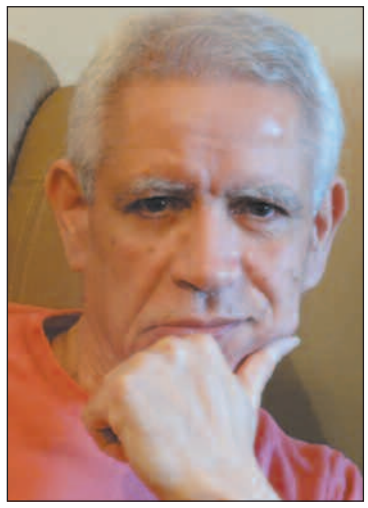

Par Abdelmadjid Bouzidi
abdelmadjidbouzidi@yahoo.fr

des ressources s'assureront eux-mêmes sur un mode privé.

Pour le réformisme de gauche, l'équation à résoudre est compliquée : comment arriver à concilier les exigences de la nouvelle économie imposée par les mutations du capitalisme où les mots d'ordre sont : performance, compétitivité, rentabilité et la nécessité de maintenir la protection sociale pour tous ceux que la nouvelle économie laisse au bord de la route.

Régulation juridique et intervention de l'Etat social caractérisent le réformisme de gauche qui doit combattre la formation d'une société fracturée en gagnant et perdant des transformations en cours.

Le réformisme de droite défend, lui, la priorité à l'économie, va jusqu'à l'économisme et refuse que l'Etat et le droit au nom de la citoyenneté sociale cassent le dynamisme de l'économie qui est le fait des entreprises et des entrepreneurs qui ont besoin de liberté et d'absence d'entraves.

A. B.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com

Le cauchemar des DRH !

Football. Le match retour contre la Libye aura finalement lieu à Sidi-Ali Bounab.

En nocturne !

C'est le pire cauchemar des DRH, les directeurs des ressources humaines ! Des diplomates qui contribuent à éteindre de folles rumeurs dans un pays tiers, comment les rétribuer, les payer ? Leur rôle dans la mise à mal d'une rumeur qui minait un pays qui n'est pas le leur peut-il être considéré comme faisant partie de leur charge de travail normale ? Ou alors, doit-il être classé au titre des heures supplémentaires, auquel cas, le barème n'est pas le même chez les DRH. Un diplomate étranger qui apparaît au bon moment, sur la «bonne» chaîne pour anéantir la méchante et vilaine rumeur qui empoisonnait la vie pourtant tranquille et «pétrolièrement» prospère de notre pays peut-il prétendre à une double rémunération ? Celle de son pays d'origine, au chapitre banal de sa mission de diplomate, et celle que lui verserait l'Algérie pour services rendus ? Les questions ainsi alignées peuvent paraître saugrenues, mais elles sont légitimes pour les pôvres DRH obligés de se coltiner ce casse-tête. Et s'il n'y avait que les DRH ! Prenez aussi le cas des caisses de sécurité sociale des pays concernés par l'anéantissement de la folle rumeur. Si l'un des deux diplomates qui viennent de s'illustrer si vaillamment et si opportunément chez nous avait été victime d'une mauvaise chute en se rendant en audience chez Tab Djnanou, auprès de quel organisme de couverture sociale aurait-il été contraint de déposer ses certificats médicaux ? La Sécu de son bled ou la nôtre ? Et puis, il faut aussi voir s'il existe ou pas des conventions bilatérales de soins et de prises en charge de ce genre d'accidents. Ce qui complique encore plus les choses. Et là, je n'aborde que l'aspect strictement administratif. Imaginez un peu la foule d'autres domaines susceptibles de constituer la suite logique de cette double intervention diplomatique contre une rumeur en Algérie. Et si demain, l'un des deux diplomates, ou les deux à la fois — allez savoir — se mettait en tête d'écrire un livre sur cet épisode tout de même assez singulier ? Les diplomates, c'est connu, ont la plume facile une fois à la retraite. Discrets durant leur carrière, ils deviennent soudain bavards du plumier et de l'encrier lorsqu'ils sont rangés des affaires. Vous y avez pensé à ce cas de figure ? Les mémoires de Monsieur l'ambassadeur seront-elles distribuées en librairies algériennes ? Signera-t-il des dédicaces au Salon du livre d'Alger ? Si oui, l'ENTV couvrira-t-elle cet évènement aussi intensément qu'elle a couvert le démontage diplomatique de la folle rumeur d'Alger ? Allez savoir ! Les méandres de la diplomatie sont tellement tortueux. Que dire alors de la diplomatie pare-feu et des diplomates pompiers ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.